

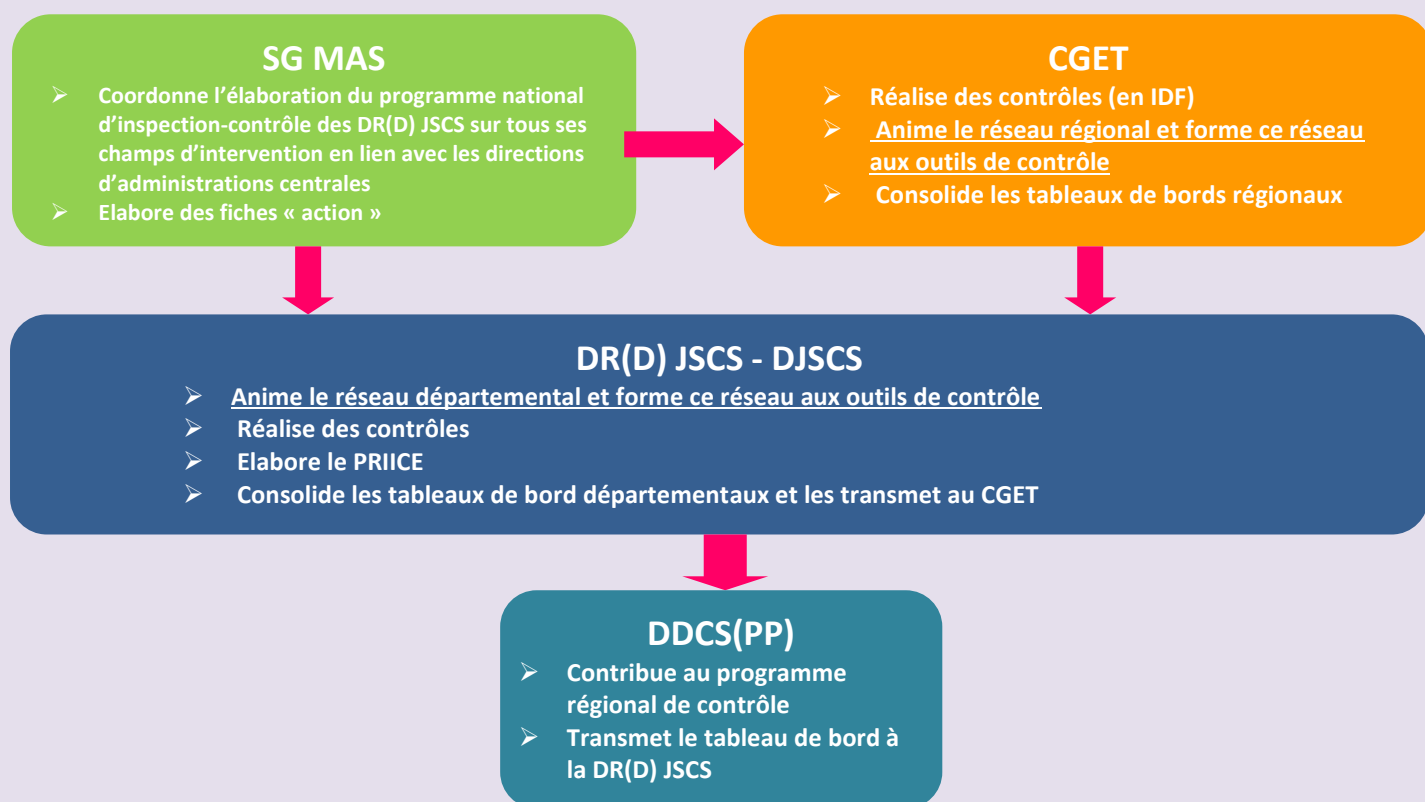


Fiche technique n°5

La Politique de la ville

CONTEXTE

Les acteurs du contrôle externe de la Politique de la Ville



CADRE JURIDIQUE

■ **Subventions** : Loi °45-0195 du 31 décembre 1945 (Article 112) ; mention (clause de reversement) dans la convention d'attribution de la subvention.

■ **Adultes relais (AR)** : Code du travail (Articles L.5134-100 et D.5134-145), circulaires du 18/12/ 2006 et du 19/10/2009 du ministre de la Ville ; documents CGET et ASP (site de téléchargement du P 147 CGET) ; convention signée.

■ **Programme de réussite éducative (PRE)** : Plan de cohésion sociale de 2005, dit « plan Borloo » (programmes 15 et 16), des circulaires DIV du 27 avril 2005 et du 14 février 2006, un peu anciennes mais fixant les principes.

Les instructions communes Education Nationale (EN) et Ville du 28/11/2014 et du 10 octobre 2016

CHIFFRES CLÉS

Au plan national

- 10 000 structures subventionnées
 - 26 000 actions
 - 270 M€ de budget
- AR : 2000 structures, 4000 postes, **66 M€**.

En Normandie

- 809 subventions accordées (2017)
 - 163 adultes-relais (2017)
 - 29 PRE (2017)
- Enveloppe initiale PV (P 147) Normandie :
 - 2015 : 8,013 M€
 - 2016 : 8,078 M€
 - 2017 : 8,243 M€

- 11 délégués du préfet (2017)

- 1 centre de ressources : Normanvilles

- Les contrats de ville 2014-2020 :

un contrat unique intégrant les dimensions sociales, urbaines et économiques,
un pilotage intercommunal très présent,
une co-construction avec les habitants et l'ensemble des parties prenantes.

Département	Contrats de ville	QPV	Pop. en QPV
14-Calvados	3	9	31 400
27-Eure	5	11	33 900
50-Manche	4	7	16 900
61-Orne	4	7	15 200
76-Seine-Maritime	5	28	102 500
Total	21	62	199 900

- 62 QPV
 - 38 communes « restantes »
- 4 communes « entrantes » (Avranches, Barentin, Coutances, Saint-Martin-des-Champs)
 - 28 communes « sortantes »
- 194 425 habitants, soit 5,8 % de la population régionale (baisse de 10,1% par rapport à la précédente géographie)
 - 23 projets de renouvellement urbain